

Monsieur le Vice-Président du Congrès

Monsieur le Haut-Commissaire de la République,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,

Monsieur le Président du Sénat coutumier,

Mesdames et Messieurs les représentants des provinces et des
autorités coutumières,

Mesdames et Messieurs les membres du Congrès,

Mesdames et Messieurs,

Il y a quelques jours, à mon arrivée sur cette terre, j'ai été accueilli
selon la coutume.

Ici, on n'entre pas chez l'autre sans s'annoncer.

On ne vient jamais les mains vides.

Et la parole, une fois donnée, engage celui qui la porte.

Au Sénat coutumier, j'ai compris que, avant de parler de soi, on dit
d'où l'on vient. Et qu'avant de proposer, on écoute.

Je voudrais m'inscrire dans ce chemin.

Je viens de loin, avec le respect de celui qui entre dans une maison
qui a son histoire, ses anciens, ses lieux et sa parole.

Depuis mon arrivée, j'ai vu ce lagon immense,
cette chaîne de montagne qui découpe le ciel,
ces terres rouges qui portent à la fois la mémoire des clans et la
richesse du nickel.

Ici, la terre n'est pas seulement un sol.

C'est un lien. Elle relie les vivants aux générations précédentes et aux
générations à venir.

C'est dans cet esprit, avec humilité, que je prends la parole devant
vous.

Je voudrais d'abord vous remercier pour votre accueil et vous dire
combien je mesure l'importance de ce moment.

Car ma présence ici a quelque chose d'inhabituel.

17 000 kilomètres séparent mon bureau, à Bruxelles, en Belgique, de cette assemblée.

Et pourtant, parce qu'ils sont citoyens français, **les Calédoniens sont aussi des citoyens européens**. C'est aussi ce qui donne tout son sens à ce déplacement.

La relation entre la Nouvelle-Calédonie et l'Union européenne est, de fait, singulière.

La Nouvelle-Calédonie est associée à l'Union européenne, mais elle ne fait pas partie de son territoire ni de son marché intérieur.

C'est le statut de pays et territoire d'outre-mer, que vous partagez notamment avec la Polynésie française, Wallis-et-Futuna ou le Groenland.

Un statut qui est le produit de l'histoire.

Un statut conçu pour respecter les identités, les spécificités et les trajectoires institutionnelles de chaque territoire.

Et ce respect est essentiel.

Mais je voudrais aussi reconnaître une chose :

À force de respecter cette distance, nous avons parfois laissé s'installer l'éloignement.

Nous nous sommes trop peu parlé, nous, Union européenne et, vous, Calédoniens

Nous avons trop peu pris la mesure de nos intérêts communs et de notre destin partagé.

Les bouleversements du monde nous conduisent aujourd'hui à repenser notre relation.

Les équilibres internationaux se bouleversent.

Les tensions commerciales se multiplient.

Les matières premières, l'énergie,

les infrastructures numériques sont autant de nouvelles priorités.

Nous le constatons sur le continent européen avec la guerre en

Ukraine et les restrictions sur les exportations de matières premières imposées par certaines puissances étrangères.

Vous le constatez ici, dans le Pacifique, avec l'intensification des rivalités dans la région et les perturbations commerciales qui pèsent sur votre économie.

Ces bouleversements nous imposent une même réponse. Tant pour les Européens que pour les Calédoniens : il faut renforcer notre capacité à décider par nous-mêmes, à produire et à résister aux crises.

Je sais que votre territoire traverse une période particulièrement difficile.

La crise du nickel et les conséquences des violences de 2024 ont profondément fragilisé votre économie.

Je connais aussi à votre engagement à trouver des solutions,
à dessiner un avenir pour l'ensemble de vos citoyens,
et surtout pour les jeunes.

Dans ce contexte, je suis venu vous dire ce que l'Europe est prête à construire avec vous.

- Comme alliée pour construire votre avenir
- Comme partenaire de votre développement économique
- Comme trait d'union pour renforcer votre influence dans le Pacifique.

Et c'est tout le sens de ma visite : donner un nouvel élan à notre relation,

avec des engagements précis

et des projets à construire ensemble.

Car contrairement à ce que j'ai pu lire,

je ne viens pas seulement vous parler de nickel.

Je viens vous parler de jeunesse,

d'attractivité, d'environnement

et de rayonnement régional.

I. L'Europe est historiquement, et le sera encore plus, un allié dans la bataille de la reprise économique et de l'emploi.

La Nouvelle-Calédonie doit pouvoir diversifier son économie,

moderniser ses infrastructures

et offrir des perspectives à sa jeunesse.

Et, nous, l'Union européenne, disposons de moyens pour vous aider.

Le premier chantier, c'est l'énergie.

Vous le savez mieux que quiconque : le coût de l'énergie est l'un des principaux handicaps de l'industrie calédonienne.

C'est pourquoi l'Union européenne accompagne déjà votre transition énergétique.

Depuis 2023, nous avons engagé un programme de près de 32 millions d'euros, soit 3,7 milliards de francs.

Ce soutien accompagne le développement des énergies renouvelables,

la transformation du réseau électrique

et la décarbonation de l'industrie.

Mais nous devons désormais préparer les investissements de demain.

Je pense notamment au **projet de station de transfert d'énergie par pompage de la Tontouta**.

Un projet qui pourrait permettre de mieux stocker l'électricité renouvelable et de sécuriser l'approvisionnement énergétique du territoire.

Il représente un investissement estimé à plus de 400 millions d'euros.

C'est considérable.

Et c'est précisément pour ce type de projets que nous devons mobiliser les grandes institutions financières.

Le vice-président de la Banque européenne d'investissement, Ambroise Fayolle, doit venir en Nouvelle-Calédonie au début du mois de décembre.

Le deuxième chantier, ce sont les compétences et la formation.

Après les difficultés traversées par votre territoire, la reprise doit bénéficier à l'ensemble de la population, notamment les jeunes.

C'est pourquoi l'Union européenne engage **un nouveau programme de 5 millions d'euros, soit près de 600 millions de francs, consacré à la formation professionnelle, à l'insertion et à la cohésion sociale.**

Nous en signerons demain la convention de financement au cours de ma visite, à l'Université de la Nouvelle-Calédonie et il sera effectif dès le premier semestre 2027.

Parce que derrière les grands projets industriels, il y a toujours une question essentielle : qui pourra occuper les emplois que nous voulons créer ?

Et notre responsabilité est de faire en sorte que les Calédoniens puissent en bénéficier.

Le troisième chantier, ce sont les grandes infrastructures qui permettront de diversifier l'économie.

Et je crois que nous devons ici changer d'échelle.

Dans notre proposition de budget européen pour 2028-2034, **la Commission européenne a proposé de doubler les moyens consacrés aux pays et territoires d'outre-mer.**

Nous proposons de passer de 500 millions à un milliard d'euros.

C'est un choix politique que j'ai défendu.

Ce budget est en discussion avec les États membres et les parlementaires européens. Je tiens d'ailleurs à vous alerter : vous entendez peut-être les appels de certains à réduire le budget européen.

Je compte sur la Nouvelle-Calédonie, ses responsables politiques et institutionnels pour m'aider à convaincre que cet argent sera utile et servira plusieurs projets structurants, ici.

- **Je pense au Port autonome de Nouméa**, pour développer un véritable pôle de maintenance et de réparation navales.
- **Je pense aussi à l'aéroport de la Tontouta**, avec le projet de développement d'un pôle de maintenance aéronautique et de formation aux métiers de l'aviation.
- **Je pense enfin au projet de câble numérique sous-marin**, pour relier la Nouvelle-Calédonie à d'autres territoires du Pacifique et de l'Asie.

Ces projets sont encore à l'étude. Mais ils correspondent exactement à ce que nous voulons soutenir à travers notre stratégie européenne Global Gateway.

Notre objectif est de partager notre stratégie européenne avec vous et de contribuer à bâtir une économie calédonienne plus diversifiée, plus compétitive et moins vulnérable aux crises.

Une économie dans laquelle le nickel reste un pilier essentiel, mais où de nouvelles activités peuvent aussi se développer.

II. Dans ce cadre, l'Europe peut devenir un partenaire plus impliqué pour la Nouvelle-Calédonie, avec le nickel

C'est sur deuxième point que nous pouvons faire **un pas nouveau**.

Aujourd'hui, notre priorité commune est la relance de la filière nickel.

Sur ce sujet, nous avons des intérêts communs.

Il nous appartient désormais de transformer cette convergence d'intérêts en projets concrets.

D'un côté, il y a la Nouvelle-Calédonie

et ce que l'industrie du nickel représente pour votre territoire.

Elle est présente ici depuis plus de 150 ans.

Elle a façonné votre histoire économique, vos infrastructures et vos bassins d'emploi.

Mais elle traverse une crise sans précédent.

La concurrence internationale s'est intensifiée.

Les prix ont chuté.

Les coûts de production pèsent sur la compétitivité des installations calédoniennes.

Et derrière ces difficultés industrielles, ce sont des milliers d'emplois directs et indirects qui sont concernés.

De l'autre côté, il y a l'Union européenne.

Une Europe qui s'est fixée des objectifs et une stratégie de souveraineté.

Aujourd'hui, l'Union est trop dépendante d'un nombre limité de pays pour son approvisionnement en matières premières.

Avec les restrictions chinoises sur les terres rares, nous avons vu comment une dépendance pouvait devenir une vulnérabilité.

La situation ne doit pas se répéter avec le nickel.

Parce que le nickel, c'est :

indispensable à la fabrication des batteries,

des aciers spéciaux

et de nombreuses technologies industrielles.

C'est pourquoi nous avons adopté une loi européenne sur les matières premières critiques et une stratégie sans précédent pour la concrétiser.

Elle nous fixe notamment un objectif : éviter que plus de 65 % de notre consommation annuelle ne dépende d'un seul pays tiers.

Cet objectif change notre manière de travailler.

Nous devons regarder la sécurité de nos approvisionnements, leur durabilité et la fiabilité de nos partenariats – pas seulement le prix.

Et c'est là où nous nous rencontrons.

- Votre industrie et votre expérience d'une part.
- Nos besoins et notre stratégie de l'autre.

L'Europe le croit profondément :

La Nouvelle-Calédonie peut et doit pouvoir devenir l'un des piliers de notre diversification dans le nickel.

Sur la base des liens humains, politiques et économiques existants, une histoire peut s'écrire.

Il y a eu un premier jalon l'année dernière quand nous avons sélectionné le projet CaledoNi, porté par la SLN, comme projet stratégique européen.

C'est important, car notre objectif n'est pas simplement d'acheter davantage de minerais.

C'est de rapprocher l'industrie calédonienne des chaînes de production européennes, notamment dans les batteries.

Demain, je vous propose de proposer une deuxième étape :

Signer un protocole d'accord entre la Commission européenne et le gouvernement de Nouvelle-Calédonie sur les chaînes de valeur durables des matières premières. Il s'agit, en quelque sorte, de participer à notre stratégie.

J'aurai l'occasion de revenir demain en détail sur ce que cela signifie.

Mais je veux ici présenter notre philosophie :

Laissez-moi vous dire ce que cet accord de partenariat est mais aussi ce qu'il n'est pas.

1/ Déjà, la Nouvelle Calédonie n'est la seule. Nous avons 15 autres accords avec des pays à travers le monde qui cherchent participer à la stratégie de diversification.

Et j'ai souvent fait face à des partenaires pressés de signer un accord, pas l'inverse.

Ces pays et territoires sont prêts à s'associer à cet effort avec leur richesse tout en développant sur leurs territoires leur propres chaînes de valeurs,
pour leur communautés,
pour leur industries.

Deux exemples assez pertinents, je trouve : la Groenland et l'Afrique du Sud, où nous avons développé ces partenariats, avec des projets stratégiques finances et intégrés dans les chaînes européennes et locales.

2. Ces accords ne signifient pas céder la maîtrise de la richesse des terres et ne contraignent pas les décideurs.

C'est toujours un choix propre du territoire dans quelles mesure, il souhaite s'engager et sur quels projets. Mais cela vient aussi avec une dose de responsabilité. C'est le sens d'un engagement Gagnant-gagnant.

3 / Contrairement aux autres partenaires ayant des pratiques agressives, l'Europe cherche à développer des filières locales, avec de la valeur ajoutée pour les communautés.

Concrètement, cet accord signifie trois choses :

- **Premièrement : rapprocher les producteurs calédoniens des acheteurs européens.** Nous aurons bientôt un nouveau Centre européen des matières premières critiques, qui jouera ce rôle de pont. Avec des financements et des nouveaux outils commerciaux.

- **Deuxièmement : accompagner les investissements.** À

Bruxelles, j'ai constitué une équipe dédiée aux projets stratégiques de matières premières.

Elle travaillera avec les industriels, le gouvernement, les provinces et les institutions financières pour identifier les obstacles à la réalisation des projets.

J'ai déjà fléché 500 000 euros d'études spécifiquement pour accompagner administrativement ce travail en Nouvelle-Calédonie.

- **Troisièmement : donner un cadre de travail permanent à notre partenariat.**

Sur ce sujet du nickel, chaque partie prenante a son rôle.

Celui de l'Europe, c'est d'être un facilitateur entre un producteur et des consommateurs de nickel en Europe.

Cet accord sera déjà un signal pour les investisseurs.

Et nous serons à leurs côtés si les projets sont viables,

ancrés dans le territoire

et cohérents avec notre stratégie.

Cet accord engage l'Europe

mais laisse libre les Calédoniens de chercher à diversifier leurs débouchés.

Ce n'est pas un contrat de relation exclusive,

c'est un acte de rapprochement. Le MoU, c'est la méthode pour y arriver.

Dans la géopolitique mondiale du nickel, l'Europe souhaite un marché où chaque acteur peut avoir sa place.

C'est précisément la position dominante de certains acteurs et leurs pratiques qui ont fragilisé la filière calédonienne.

III. Enfin, l'Europe peut être un trait d'union pour renforcer le rôle de la Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique.

Je voudrais terminer sur cette troisième dimension, qui me paraît essentielle.

Car la Nouvelle-Calédonie a un rôle particulier à jouer dans cette région du monde.

Par sa géographie.

Par son histoire.

Par ses liens avec les autres peuples du Pacifique.

Et par les compétences qu'elle a développées dans de nombreux domaines.

La Nouvelle-Calédonie peut être un partenaire de l'Europe, mais elle peut aussi être un partenaire pour l'Europe dans le Pacifique.

C'est une distinction importante.

Vous l'avez constaté, l'Union européenne a renforcé son engagement dans cette région.

Et c'est d'ailleurs grâce à la Nouvelle-Calédonie, comme aux autres territoires français du Pacifique, que l'Europe est, elle aussi, un acteur de cette région.

Nous travaillons avec les États et territoires du Pacifique sur les questions de développement économique, de climat, de biodiversité, de sécurité et de connectivité.

Nous défendons le respect du droit international,

la liberté de navigation

et le règlement pacifique des différends.

Dans cet engagement, la Nouvelle-Calédonie possède des atouts précieux.

Elle connaît les réalités du Pacifique.

Elle entretient des relations anciennes avec ses voisins.

Et elle dispose d'une expertise qui peut bénéficier à l'ensemble de la région.

Je pense d'abord à la protection de l'environnement.

La Nouvelle-Calédonie possède une biodiversité exceptionnelle.

L'Europe est déjà engagée dans sa protection.

- **Avec le programme régional PROTEGE**, doté de 36 millions d'euros, nous avons soutenu près de 650 actions dans les pays et territoires d'outre-mer du Pacifique. Des actions très concrètes sur l'eau, l'agriculture, la pêche, la lutte contre les

espèces invasives. La Nouvelle-Calédonie est un pôle d'expertise remarquable.

- **Avec le programme BESTLIFE2030**, nous soutenons des associations et des acteurs locaux qui protègent la biodiversité. Onze projets calédoniens viennent d'être retenus dans le cadre du dernier appel à projets.

Mais je voudrais également évoquer un autre exemple, peut-être moins connu,

et qui montre ce que la Nouvelle-Calédonie peut apporter à ses voisins.

La valorisation des scories de nickel. Votre industrie métallurgique produit des quantités importantes de ces matériaux.

Ils sont déjà utilisés dans certains travaux publics en Nouvelle-Calédonie.

Ils pourraient également l'être chez vos voisins.

Cette possibilité est à l'étude. Mais les perspectives sont intéressantes. Ce sont des débouchés pour vos entreprises au service des besoins de vos partenaires.

Transformer une expertise industrielle calédonienne en opportunité économique pour toute une région.

Donner toute sa place à vos talents, vos universités, vos centres de recherche, vos innovations dans une région en mouvement.

L'Europe peut vous y aider.

Mesdames et Messieurs,

Les trois engagements que j'ai développés ont tous un même objectif : faire de notre relation un véritable levier de prospérité pour la Nouvelle-Calédonie.

Mes premiers échanges avec vous m'ont confirmé que nous sommes au début d'une histoire. Je suis impatient de continuer ce travail d'écoute avec les représentants des provinces,

avec vos acteurs économiques,

avec vos étudiants et votre société civile.

Je sais qu'il y a urgence.

Permettez-moi donc de conclure par un proverbe kanak, dans le prolongement de l'accueil qui m'a tant marqué au Sénat coutumier.

Un proverbe paicî dit : « On reconnaît les arbres à leurs fruits ».

Aujourd'hui, nous plantons ensemble les graines d'une nouvelle relation entre la Nouvelle-Calédonie et l'Europe.

À nous de prendre soin de cette relation,

de la faire grandir

et de lui donner toutes les chances de porter ses fruits.

Car demain, ce sont ces fruits qui parleront pour nous.

Ils en diront, je l'espère, bien plus sur notre relation que tous les discours.

Merci pour votre écoute,